



BEACH VOLLEY Dimanche 18 juillet Plage face à la Forteresse

Discipline de l'été par excellence, le tournoi de Beach Volley se tiendra à Chinon, dimanche 18 juillet sur la plage face à la Forteresse Royale. Un site unique et prestigieux qui accueillera plusieurs équipes en compétition tout au long de la journée.

Un rendez-vous sportif très attendu, ouvert à tous, amateurs et professionnels où la bonne humeur règne en maître sur les terrains !

NOUVEAUTÉ !

En exclusivité cette année, la Municipalité met à disposition un terrain de volley permanent pour l'été sur la plage, face à la Forteresse. Volley, plage, soleil, guinguette et bord de Vienne, un beau programme en perspective !

Places en fête tout l'été à Chinon

Vous l'aurez remarqué, les places Victoire, Hofheim et Mirabeau ont été bichonnées avec des aménagements de qualité, une végétalisation soignée et adaptée à la saison estivale.

Depuis le 3 juillet et pour tous les jours de la semaine, la municipalité installe et met à votre disposition du mobilier estival (chaises, transats, tables) grâce auquel vous pourrez profiter en toute sérénité de ces espaces retrouvés.



Pour accompagner ces actions, une programmation d'animations vous est proposée tout au long de l'été jusqu'au 29 août.

De nombreuses associations ont répondu « présentes » pour animer ces places soit en semaine soit le week-end.

D'ailleurs, si vous êtes intéressés pour participer, n'hésitez pas à contacter le service événementiel de la Ville : 02 47 93 03 25.

Un programme est édité tous les 15 jours pour permettre les inscriptions tardives et à découvrir sur le site internet de la ville www.ville-chinon.com, sur le facebook : Mairie de Chinon et distribué chez vos commerçants.

Action Cœur de Ville, 1^{ère} phase d'opérations inaugurée

Mardi 29 juin, le Préfet à la Relance et Directeur National du programme Action Cœur de Ville, Rollon MOUCHEL-BLAISOT est venu constater l'avancée significative de nos actions.



La préfète d'Indre et Loire, Marie LAJUS a grandement participé à la réussite de ce temps d'échanges ainsi que le Sous-Préfet, Laurent VIGNAUD, et nos partenaires impliqués dans le programme. Durant la journée, ils ont :

- Inauguré des aménagements réalisés à l'Espace Paul-Huet (bibliothèque, archives municipales, CIAS, Croix Rouge, CIO et Inspection de l'éducation nationale), première réalisation financée dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville.

- Inauguré la navette électrique gratuite qui circule depuis le 1^{er} juillet et pour tout l'été sur un circuit de 15 minutes entre le parking ville haute - parking forteresse - Vieux Marché - Statue Rabelais - Place Jeanne d'Arc et Gare (aux horaires des trains).

- Découvert les parcours thématiques piétons avec mise en exergue du défi d'aménagement du lien ville haute-ville basse de la ville médiévale ainsi que la visite des aménagements éphémères de "Places en Fête".

- Visité le chantier du cinéma avec sa rénovation thermique et acoustique

- Echangé sur les projets à venir avec les partenaires financiers.

Une journée passionnante qui a permis à nos hautes instances de conforter la dynamique engagée par notre municipalité.

Nouveauté pour l'été à Chinon : Testez la navette électrique !



Elle circule déjà dans la ville, accompagnant touristes et/ou habitants sur leurs lieux de destination.

Tout l'été, vous pourrez prendre la navette gratuitement pour faciliter vos déplacements de 10h à 20h, 7 jours sur 7. Elle relie le parking Beauloisir à la place Jeanne d'Arc avec des arrêts au parking de la Forteresse, au Vieux Marché et à la Statue Rabelais. Le circuit est prolongé jusqu'à la gare aux horaires d'arrivée et de départ des trains.

Enquête de mobilité

Une nouvelle compétence «mobilité» a été attribuée à la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

En parallèle, la Communauté de Communes a initié l'élaboration de son plan de mobilité et d'un schéma directeur vélo afin de définir les besoins précis en matière de mobilité et d'élaborer un programme d'actions sur les 10 prochaines années, comme prévu dans le plan climat air énergie territorial (PCAET).

Les actions du PCAET en matière de mobilité visent à développer des offres d'alternatives à l'usage individuel de la voiture, favoriser le développement des mobilités douces et promouvoir les transports utilisant des carburants alternatifs ou électriques.

Votre avis compte !

Nous comptons sur vous pour contribuer au plan de mobilité et au schéma directeur vélo !

Un questionnaire est à votre disposition sur le site de la Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire : <https://www.chinon-vienne-loire.fr/mobilite-une-nouvelle-competence-a-definir-repondez-a-notre-enquete-de-mobilite/>

Ou en format papier dans les mairies des 19 communes de la CC CVL.

L'enquête est ouverte jusqu'au 17 septembre 2021.

Journée Mondiale de l'Olympisme

La journée mondiale de l'Olympisme du mercredi 23 juin 2021 a marqué le lancement officiel de la dynamique "Terre de Jeux 2024" sur notre territoire.

Grâce à l'implication de tous, 250 participants ont sillonné nos 19 communes en portant symboliquement une flamme olympique dans un relais de 120 kms.

Un grand merci à l'ensemble des participants (les associations, les élus, les agents des différentes communes et de la CC-CVL, les sportifs, les ALSH) ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette superbe journée.



Végétation, qui est responsable de la taille ?

Même si le service Espaces Verts de la Ville de Chinon a très souvent pallié la taille de végétaux dépassant sur la voie publique, il faut rappeler que cette tâche incombe au riverain et non à la commune. En effet, chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Pourquoi ? Afin de :

- Ne pas gêner le passage des piétons ;
- Ne pas constituer un danger en cachant par exemple les panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.

Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (fils électriques, téléphoniques ou éclairage public).

La végétalisation de la ville reste une priorité et un enjeu écologique majeur où chacun doit être acteur de sa réussite.



Recrudescence de vol de câbles électriques

Un vol de câbles électriques a eu lieu sur Saint-Louans, rue Maxime Dubrac et rue de la Baisse Oreille.

500 mètres de câbles ont été volés sur une quarantaine de candélabres. Le préjudice s'élève à près de 15 000€.

Outre le vol, la ville déplore l'insécurité engendrée pour les habitants qui se sont retrouvés privés d'éclairage public pendant plusieurs jours.

Retrouvez l'agenda des animations

- Jusqu'au 12 novembre : Exposition Dominique Bailly - sculptures Musée Le Carroi

- Vistes découvertes tout au long de l'été

- Lundis 12 /19 /26 juillet - La Pierre de Silence - Conte participatif Collégiale Saint-Mexme

- 10 juillet : Nocturne artisanale - concert et spectacle 18h - minuit

- 11 juillet : Courses Hippiques - Hippodrome -14h

- 14 juillet : Cérémonie Officielle au Monuments aux Morts 10h15 défilé / Feu d'artifice 23h / Bal populaire 23h30.

- 7 / 16 / 30 juillet - Ciel ouvert à l'observatoire - 21h30

Retrouvez toutes nos actualités sur le site de la mairie : www.ville-chinon.com

Responsable de la publication : Jean-Luc Dupont

Contact : Mairie de Chinon - 02 47 93 53 00.

Impression : Multi Impressions - Dépôt légal : Juillet 2021

